

**COMPARAISON DES RÉSULTATS RÉELS DE L'ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE AVEC LE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025
(000 \$)**

<u>Description</u>	<u>Projection D-2024-113</u>	<u>Résultats réels</u> (Énergir-4, Doc. 2, p. 1, col. 9)	<u>Référence</u>	<u>Écart</u>
	(1)	(2)		(3)
1 REVENUS				
2 Revenus	1 932 694	1 878 266		(54 428)
3 Normalisation due à la température	0	1 614	Énergir-10, Doc. 1, p. 1, col. 2, l. 13	1 614
4 Revenus normalisés de vente de gaz	1 932 694	1 879 880	Énergir-9, Doc. 1, p. 2, col. 5, l. 37	(52 815)
5 Fourniture	(564 582)	(484 721)	Énergir-9, Doc. 1, p. 2, col. 5, l. 10	79 861
6 SPEDE	(269 512)	(264 787)	Énergir-9, Doc. 1, p. 2, col. 5, l. 32	4 725
7 Revenus de transport, équilibrage et distribution	1 098 601	1 130 372		31 771 (A)
8 CASEP	0	0		0
9 Revenus après CASEP	1 098 601	1 130 372		31 771
10 COÛTS DE TRANSPORT, ÉQUILIBRAGE ET DISTRIBUTION	293 745	286 991	Énergir-8, Doc. 1, p. 7, col. 7, l. 1 + l. 12	(6 754) (B)
11	804 856	843 380		38 525
12 (TROP-PERÇU) / MANQUE À GAGNER	0	(56 598)	Énergir-8, Doc. 1, p. 3, col. 3, l. 7	(56 598) (C)
13 AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	8 490	5 406	Énergir-8, Doc. 1, p. 7, col. 7, l. 2 + l. 13	(3 085) (D)
14 MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	813 346	792 188		(21 158)
15 DÉPENSES				
16 Dépenses d'exploitation	256 433	243 929	Énergir-4, Doc. 5, p. 2, col. 1, l. 42	(12 504) (E)
17 Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(2 217)	(2 217)		0
18 Plan global en efficacité énergétique	6 217	6 217	Énergir-13, Doc. 1	0
19 Amortissement des immobilisations	149 067	146 031		(3 036) (F)
20 Amortissement des frais reportés et des actifs intangibles	133 681	133 105		(576)
21 Impôts fonciers et autres	52 682	53 353		671
22 Impôt sur le revenu	40 607	38 201	Énergir-11, Doc. 1, p. 1, l. 12	(2 407) (G)
23 Total des dépenses	636 471	618 619		(17 852)
24 REVENUS NETS D'EXPLOITATION	176 875	173 569		(3 306)
25 QUOTE-PART				
26 Quote-part du trop-perçu avant impôt	0	8 022	Énergir-8, Doc. 2, p. 1, col. 2, l. 17	8 022
27 Bonification des associés	0	996	Énergir-8, Doc. 2, p. 1, col. 2, l. 19	996
28 Impôt sur le revenu	0	(2 390)	Énergir-11, Doc. 1, p. 1, l. 13.	(2 390)
29 Quote-part, bonification et incitatif net d'impôt	0	6 628		6 628
30 BÉNÉFICE NET RÉGLEMENTÉ	176 875	180 197		3 322
31 BASE DE TARIFICATION MOYENNE	2 862 062	2 794 979	Énergir-6, Doc. 1, p. 1, col. 15, l. 37	(67 083) (H)
32 TAUX PONDÉRÉ DU COÛT DU CAPITAL AUTORISÉ	6,06%	6,21%	Énergir-7, Doc. 1, p. 1, col. 6, l. 7	
33 TAUX PONDÉRÉ DU COÛT DU CAPITAL RÉALISÉ		6,41%	Énergir-7, Doc. 1, p. 2, col. 6, l. 7	

EXPLICATION DES ÉCARTS RÉSULTATS RÉELS VERSUS LE BUDGET

1 A. La hausse des revenus de transport, d'équilibrage et de distribution de 31,8 M\$ s'explique
2 essentiellement par :

3 ➤ la hausse des revenus de distribution de 23,7 M\$, expliquée principalement une
4 hausse des volumes dans le marché des petit et moyen débits (PMD).
5 L'augmentation des volumes au PMD est essentiellement expliquée par la hausse
6 de la consommation de la clientèle grande entreprise de ce marché, consommant
7 aux tarifs 1 et 3, et par un taux de pénétration des clients adhérant au programme
8 biénergie plus faible que ce qui a été prévu à la Cause tarifaire 2024-2025,
9 entraînant une baisse de la consommation moins importante qu'anticipée;

10 ➤ la hausse des revenus d'équilibrage de 10,3 M\$, principalement expliquée par la
11 hausse de consommation dans une majorité des marchés et par la hausse du taux
12 moyen au marché interruptible;

13 ➤ la hausse des revenus de transport de 0,2 M\$ expliquée par l'augmentation des
14 volumes transportés.

15 B. La baisse des coûts de transport, d'équilibrage et de distribution de 6,8 M\$ s'explique
16 principalement par :

17 ➤ la baisse des coûts de transport de 27,3 M\$, compensée par la hausse des coûts
18 d'équilibrage de 20,5 M\$, comme expliqué à la pièce Énergir-9, Document 2.

19 C. Le trop-perçu de 56,6 M\$ s'explique essentiellement par :

20 ➤ le trop-perçu réalisé au service de distribution de 36,5 M\$, composé des éléments
21 suivants :

22 ○ l'écart favorable des revenus de distribution de 27,1 M\$ à remettre à la
23 clientèle en vertu du mécanisme de découplage des revenus,

24 ○ l'écart défavorable des revenus liés à la contribution GES de 2,8 M\$,

- 1 ○ excluant l'écart des revenus, le trop-perçu soumis au mode de partage
2 entre la clientèle et l'actionnaire est de 12,2 M\$. Ce dernier s'explique
3 essentiellement par les économies réalisées au niveau de la dépense
4 d'amortissement et des dépenses d'exploitation;
- 5 ➤ le trop-perçu réalisé au service de transport de 27,5 M\$ occasionné principalement
6 par la baisse des coûts de transport;
- 7 compensé par :
- 8 ➤ le manque à gagner réalisé au service d'équilibrage de 7,3 M\$ principalement
9 causé par la hausse des coûts d'équilibrage, laquelle est partiellement compensée
10 par l'augmentation des revenus d'équilibrage;
- 11 D. La diminution de 3,1 M\$ des autres revenus d'exploitation s'explique principalement par la
12 contribution GES plus basse que ce qui avait été prévu à la Cause tarifaire 2024-2025.
- 13 E. L'écart favorable de 12,5 M\$ entre les dépenses d'exploitation réelles et l'enveloppe autorisée
14 s'explique par la poursuite d'une saine gestion des coûts, notamment par une modulation
15 stratégique des effectifs en fonction des besoins opérationnels, par le contrôle du temps
16 supplémentaire et par une hausse de la proportion du temps consacré aux activités non
17 réglementées. Énergir a consacré en 2024-2025 une proportion de temps importante au
18 développement de ses filiales, et ce, avec la main-d'œuvre interne existante qui n'a pas été
19 remplacée. De plus, cette saine gestion des coûts a contribué à une hausse des dépenses
20 moins importante que l'inflation-IPC Québec incluse dans le calcul de la formule
21 paramétrique, notamment en matière de services professionnels et externes, en matériaux,
22 en dépenses de carburant, en téléphonie, en fournitures de bureau, ainsi qu'en dons et
23 commandites.
- 24 Au cours de l'exercice 2024-2025, les efforts d'optimisation ont été maintenus, soutenus par
25 la poursuite des initiatives de productivité et l'amélioration de nos pratiques d'entreprise. Les
26 projets – comme l'amélioration du processus des localisations du réseau avant excavation,
27 l'optimisation des routes, l'électrification de la flotte de véhicules – ont commencé ou
28 continuent de générer des économies.

- 1 Énergir poursuit son plan stratégique et s'investit à développer une culture d'entreprise basée
2 sur l'optimisation et l'efficience de ses processus, de ses ressources monétaires et humaines.
3 Les efforts déployés dans les dernières années portent fruit et se sont traduits par une
4 croissance moins importante de la masse salariale et des autres dépenses.
- 5 F. La diminution de 3,0 M\$ de la dépense d'amortissement des immobilisations s'explique
6 principalement par le solde d'ouverture au 1^{er} octobre 2024 inférieur au niveau anticipé,
7 combiné à des mises en services durant l'exercice 2024-2025 plus faibles qu'anticipées.
- 8 G. La diminution de 2,4 M\$ de la dépense d'impôt sur le revenu s'explique par la variation à la
9 baisse du revenu imposable et la variation d'éléments du bénéfice dont le traitement
10 comptable diffère du traitement fiscal.
- 11 H. Veuillez s.v.p. vous référer à la pièce Énergir-6, Document 2, p. 1, col. 6, l. 37.